



## Sauvons le Lycée des métiers René Cassin !

Tribune

mercredi 10 juillet 2019

**L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie s'associe à la tribune de ses collègues, enseignants et personnels du lycée municipal René Cassin à Paris publiée ci-dessous. Elle appelle les autorités compétentes à tout mettre en oeuvre afin de garantir la pérennité de cet établissement, l'accueil dans les meilleures conditions possibles dès la rentrée prochaine de ses 400 élèves et le respect dû au travail de l'ensemble de ses personnels. Le Bureau national de l'APHG.**

Depuis de nombreuses années, les parents d'élèves et les enseignants de l'école primaire Murat, située dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, alertent la mairie d'arrondissement sur la vétusté et la dangerosité des locaux de leur école.

Face à l'aggravation de la situation, la décision de fermer l'école primaire Murat a été prise à partir de juillet 2019. Depuis le 3 juillet 2019, le lycée municipal d'enseignement professionnel René Cassin (situé Avenue de Versailles à Paris, 16<sup>e</sup>) accueille donc les élèves de l'école primaire Murat afin de leur permettre de terminer leur année scolaire.

Le 4 juillet au soir, une réunion s'est tenue dans les locaux du lycée entre les parents, les enseignants de l'école primaire, quelques élus municipaux du 16<sup>e</sup> arrondissement et M. Patrick BLOCHE (adjoint à la Maire de Paris en charge de l'éducation) pour évoquer la rentrée scolaire 2019-2020 de l'école primaire.

Face à des parents très inquiets et dans le cadre d'une ambiance semble-t-il houleuse, M. Patrick BLOCHE a décrété **unilatéralement**, lors de cette réunion, l'installation de l'école primaire dans les murs du lycée René Cassin avec pour conséquence immédiate l'expulsion des lycéens à la prochaine rentrée scolaire. Pourquoi le lycée Cassin devrait-il être sacrifié alors que ce dernier fonctionne très bien et qu'il n'est en rien responsable de la regrettable gestion des travaux à l'école Murat par la Mairie de Paris ? C'est un véritable effet domino. Les responsables de cette situation doivent trouver des solutions qui n'engendrent pas d'autres problèmes.

Cette décision d'expulsion a été prise la veille des vacances, dans la précipitation, sans la moindre information préalable et sans la moindre concertation avec l'équipe éducative du lycée et, surtout, sans se préoccuper aucunement du sort des lycéens.

Vécue comme un véritable coup de massue, cette décision, toujours non officielle, d'expulser les lycéens de leur propre lycée est pourtant présentée comme définitive. L'expulsion et la relocalisation des lycéens n'est tout simplement pas réaliste.

A ce jour, de jeunes lycéens et des apprentis de BTS continuent de s'inscrire dans un lycée qui ne pourrait peut-être pas les accueillir. Situation totalement ubuesque.

Depuis l'annonce de l'expulsion - que les enseignants du lycée Cassin ont appris de manière non officielle le 4 juillet à 21h30 - l'équipe pédagogique du lycée, en détresse, s'active auprès de la Mairie du 16<sup>e</sup>, de la Mairie de Paris et du Rectorat pour chercher des solutions et sauver l'entité du lycée.

Rien n'a été proposé et peu d'informations leur sont communiquées. L'équipe se heurte au mépris de leurs interlocuteurs qui déconsidèrent la gravité et la brutalité de cette expulsion précipitée.

A la détresse des enseignants, s'ajoute celle de certains élèves incrédules et paniqués qui sont persuadés qu'il ne

s'agit là que d'une rumeur puisqu'ils ont reçu, avant de partir en vacances, l'ensemble des informations pour préparer leur rentrée au lycée Cassin. Si la décision d'expulsion des locaux était confirmée, ils ressentiraient cela comme une trahison.

Très concrètement, aujourd'hui, soit deux jours après cette annonce d'expulsion, en pleines vacances estivales et en un temps record, il faudrait :

- Trouver un établissement scolaire vide pouvant accueillir 400 lycéens et 4 classes de BTS, sur la commune de Paris ;
- Organiser un déménagement de tout le lycée c'est-à-dire des dossiers administratifs, du CDI, du matériel et du mobilier scolaires, du matériel informatique et pédagogique ;
- Parvenir à contacter les lycéens pour les informer du bouleversement scolaire dans moins de deux mois et gérer leur stress, leur rancœur, leur colère ainsi que ceux de leurs parents ;
- Réorganiser le travail de toute l'équipe pédagogique car tous les projets éducatifs en cours sont menacés.

Du jamais vu... Mission impossible...

C'est totalement irréaliste et on se demande même comment une idée pareille a pu traverser la tête d'élus ? L'équipe du Lycée Cassin refuse purement et simplement d'être victime de cet amateurisme.

### **L'expulsion est INENVISAGEABLE.**

L'éclatement du lycée sur différents sites parisiens, que les élus et le rectorat semblent envisager, est incompatible avec le nouvel esprit de la réforme du lycée professionnel porté par le Ministre Blanquer. Cette réforme exige de développer le co-enseignement, le travail en laboratoires et l'utilisation des outils numériques en lien avec la réalité professionnelle à laquelle ils sont formés.

L'expulsion est de ce fait contraire à l'intérêt des lycéens et elle méprise le travail pédagogique mené par les professeurs.

Une telle décision reviendrait à diviser les équipes pédagogiques, à détruire la cohésion installée et à réduire à néant l'ensemble des projets pédagogiques en cours. En outre, elle atteindrait nos élèves dans leur estime d'eux-mêmes et affecterait indéniablement leur réussite scolaire et par conséquent leur entrée dans la vie professionnelle.

Au cours des dernières années, l'équipe pédagogique a su instaurer un climat de travail et de confiance avec les élèves et les a préparés aux attentes liées à la réforme. Impossible donc les trahir aujourd'hui.

De plus, il est clair que cette solution porte en elle, à court terme, la disparition pure et simple de l'entité Cassin.

Nous demandons à la Mairie de Paris d'assumer sa gestion des travaux de l'école primaire Murat et de trouver, dans le dialogue et la concertation, des solutions respectueuses et pérennes pour reloger les écoliers, sans sacrifier les 400 jeunes du lycée Cassin. Les élus doivent montrer du respect et de la considération pour tous.

Nous demandons au Rectorat de refuser l'expulsion des élèves et des enseignants de notre établissement afin de préserver les intérêts de la communauté éducative et tout particulièrement des élèves.

Nous demandons par ailleurs la convocation en urgence du Conseil d'Administration du lycée en réunion extraordinaire dans les tous prochains jours.

Il est indispensable d'œuvrer sans délai pour trouver des solutions pérennes, respectueuses et positives pour tous les élèves.

**Signé : les enseignants du Lycée René Cassin.**

[Lien : Pétition « Sauvons Cassin »](#)

© Les services de la Rédaction d'*Historiens & Géographes* - Tous droits réservés. 11/07/2019.

*Illustration* : Façade du lycée René-Cassin (16<sup>e</sup> arrondissement de Paris). DR. [Source](#)